

Saïd BENABDELLAH

LA JUSTICE EN ALGERIE, DES ORIGINES A NOS JOURS

TOME PREMIER

**LA JUSTICE PRECOLONIALE ET COLONIALE :
SON EVOLUTION**



EDITIONS DAR EL GHARB

D
- 1186

TABLE DES MATIERES

PREFACE.....	7
AVANT – PROPOS	11
INTRODUCTION	17
CHAPITRE I : Les structures sociologiques et judiciaires de l'Algérie historique	35
SECTION I : La justice antique et les groupes sociopolitiques et religieux	43
§- Caractère religieux de la justice dans l'Algérie antique.....	51
§- La justice privée et le clan familial	52
§- Le formalisme de la justice antique et la preuve dans le procès.....	55
§- Les théories juridiques et la portée de la loi des XII tables sur la justice en Algérie	58
SECTION II : La justice en Algérie pendant l'occupation Romaine.....	63
§- La révolte sociale contre les nantis.....	71
§- La justice romaine et son impact sur la justice traditionnelle en Algérie	73
§-L'arbitrage et la justice traditionnelle en Algérie.....	76
§- La justice officielle et la justice traditionnelle	77
§-Les hommes, la fonction judiciaire et la justice en Algérie historique	81
§-La défense dans la justice romaine en Algérie	82
Chronologie de la justice antique	86
SECTION III : La justice arabo – Musulmane en Algérie	87
§- La justice musulmane en Algérie du début a la colonisation Française	87
§- Les autochtones et l'Acceptation de la justice musulmane ..	89

§- Le rôle de la religion dans la justice en Algérie musulmane	91
§- Existe –il un modèle de justice islamique	96
§-L'organisation judiciaire et la procédure en droit musulmane	106
CONCLUSION.....	107
§-Le droit musulman et la spécificité de la coutume berbère en Algérie.....	110
§- Examen de l'organisation sociale et de la justice chez les berbères	111
La justice touchant la famille et les successions chez les amazigh	115
SECTION IV : La justice sous la régence turque.....	121
L'organisation administrative et judiciaire de la régence	121
CONCLUSION.....	126
CHRONOLOGIE	129
CHAPITRE II : L'œuvre judiciaire de L'Emir Abdelkader ..	131
SECTION I : L'œuvre judiciaire et l'état de l'Emir Abdelkader.....	135
§- Des institutions judiciaires au services de la résistance	136
- La justice et l'ordre public dans l'état de l'Emir.....	136
SECTION II : La justice de l'Emir et l'exécution des peines	141
§- L'aspect humanitaire de la justice de l'Emir.....	141
§- La justice de l'Emir et le traitement des prisonniers de guerre : objet d'inspiration pour le F.L.N.....	142
SECTION III : Le pouvoir et la dimension culturelle de l'Emir.....	145
§- La pensée référentielle de l'Emir pour la lutte de libération	148
§- L'Emir magnanime et intransigeant	151

§- L'Emir et le poète.....	152
CONCLUSION :	154
Principales étapes de la vie de l'Emir	159
CHAPITRE III : De la justice coloniale française en Algérie et les textes spécifiques applicables aux autochtones.....	161
CONCLUSION :	164
SECTION I : Le problème forestier, L'application de la loi de 1873 et désagrégation de la cellule socioéconomique.....	167
§- L'application de la loi de 1887 : un cantonnement déguisé	168
§- L'arbitraire : germes du conflit entre les communautés....	168
§- L'application du régime forestier : un conflit permanent entre des fellahs frustrés et une administration intransigente	169
§- La loi forestière de 1874 : une arme redoutable	170
§- La confirmation du principe de la responsabilité collective	170
§- Les sanctions collectives : la légalisation de l'arbitraire ..	173
§-La rupture de l'équilibre sociale	174
CONCLUSION :	177
SECTION II : Les caractéristiques de la justice coloniale en Algérie	183
§- La personnalité juridique de l'Algérie et la justice française pendant la colonisation	183
§ - La colonisation et le modelage législatif et judiciaire en Algérie	186
Les conséquences de l'Administration indirecte	190
SECTION III : Les textes spécifiques coloniaux qui régissent la population musulmane en Algérie	193

§- Les lois qui régissaient les Algériens a l'arrivée des français.....	193
§- Les facteurs ayant eu une influence sur la législation judiciaire coloniale en Algérie	196
§- La place de la justice musulmane dans le droit français en Algérie pendant la colonisation	200
§- La justice musulmane et son application durant l'occupation française de 1830-1962.....	202
-L'organisation judiciaire pour les Israélites	205
§- L'organisation de la justice en Kabylie	206
-L'organisation des juridictions musulmanes	207
La chambre de révision musulmane	209
§ - La justice musulmane et la loi- cadre de 1947	210
SECTION IV : La justice coloniale, l'Avènement insurrectionnel et la guerre de libération	
§- Les différentes formes de détention réservées aux patriotes Algérie pendant la guerre de libération	213
L'état de droit pendant la guerre en Algérie	221
§- Le caractère spécifique de l'infraction contre la sûreté de l'état et le droit commun	225
§-La défense des nationalistes devant les juridictions pénales coloniales	227
Défense des détenus politiques avant la guerre de libération.....	231
La défense des patriote devant les juridictions française.....	235
§- Nature des affaires et les compétences juridictionnelles...	237
CONCLUSION :	239
CHAPITRE IV : L'évolution de la justice et l'Aboutissement aux accords d'Evian	240
SECTION I : L'évolution de la justice au sein des institutions coloniales	245
§- L'évolution au niveau de la jurisprudence	251
SECTION II :§ L'évolution de la justice au sein du F.L.N...	253

L'Algérie, partagée entre deux légitimités	258
§- Faut – il partager l'Algérie pour abriter les pierds- noirs ?	266
§- Les accords d'Evian	269
§- L'épreuve de force engagée par l'OAS	271
§- L'accord signé au nom de l'OAS avec le FLN est rejeté à Oran	276
§ - Origine des populations européennes d'Oran	278
§- Le référendum et l'autodétermination	279
§- La perception internationale des négociations franco- Algérienne	280
SECTION III : Les effets juridiques et judiciaires des accords d'Evian et de leur applicabilité	
§- Les effets des accords d'Evian	283
§- L'amnistie des faits liés aux événement d'Algérie.....	287
§- Le retour des réfugiés	289
SECTION IV : L'organisation judiciaire et administrative en Algérie pendant la période transitoire	
§- Les organes du pouvoir provisoire en Algérie	291
§- De l'exécutif provisoire	292
§- Le tribunal de l'ordre public	293
Chronique de l'évolution vers la négociation et l'aboutissement au cessez-le-feu, 1954 -1962	296
CONCLUSION GENERALE	301
Annexe 1 : Abréviations	313
1- Organisation :	323
2-Fonds d'archives.....	323
Annexe 2 : Documents relatifs à la justice coloniale.....	324
I- Loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie	325
TITRE I : Du régime politique et de l'organisation des pouvoirs publics	325
TITRE II : Du régime législatif de l'Algérie	327
TITRE III : Du statut financier de l'Algérie.....	329

TITRE IV : De la composition et du fonctionnement de l'Assemblée algérienne	334
TITRE V : Pouvoirs administratifs du gouverneur général de l'Algérie	338
TITRE VI : Dispositions diverses et transitoires	339
TITRE VII : Des collectivités locales	342
TITRE VIII : Disposition annexes	343
II- Organisation des juridictions civiles françaises dans l'Algérie du Nord à compter de l'ordonnance du 23 novembre 1944	344
Exemplé de jugements rendus en matière de statut personnel par les juges-cadis appliquant le droit musulman	345
Contestation d'état d'un enfant par les héritiers	347
La théorie de l'enfant endormi	350
III- Circulaires des autorités militaires coloniales portant sur l'organisation et le fonctionnement de la justice militaire en Algérie	354
Note de service	356
Extraits de l'instruction militaire du ministre des Armées, relative au procureur militaire	358
Références	359
Annexe III : Bibliographie	363
I- Bibliographie de référence	363
II- Bibliographie de base	363
III- Bibliographie thématique	364
a- Les ouvrages et études traitant de l'Algérie antique	364
b- Les ouvrages et études traitant du droit musulman	368
c- Les ouvrages et études traitant de la justice coloniale	370

Résumé

MAÎTRE BENABDALLAH SAÏD



Né à Oran le 7 avril 1932, Maître BENABDALLAH Saïd, avocat, a fait ses études primaires à El Bordj, secondaires à Oran et supérieures à Alger et Nice (France). Docteur en Droit public, il est diplômé de l'Institut de gestion et de planification de l'entreprise, certifié de l'Institut des sciences politiques et de Droit humanitaire.

Cet ancien scout a milité, dès son jeune âge, pour la cause nationale. Partisan de la lutte de libération, il a été chargé, en 1952, de faire un plan topographique et une étude sur la présence des occupants colonialistes dans le secteur nord-est d'Oran.

Arrêté par la PRG d'Oran le 9 février 1953, il a été torturé pendant plusieurs jours puis remis à la gendarmerie pour insoumission, et transféré à la Caserne Neuve où il a été emprisonné, jugé et condamné.

A sa libération, il réintègre l'organisation politico-militaire. Il compte parmi les premiers maquisards d'Oran en wilaya V. En tant que responsable politico-militaire dans le secteur 14 (futurs zones six et sept de la w. 5), il participe activement à la création des structures F.L.N.-A.L.N. Avec Abdelillah, il a fait la jonction dans les Ouarsenis, Matmata côté centre, avec la wilaya 4.

Officier de l'A.L.N. de 1955 à 1962, Saïd Benabdallah a été blessé deux fois : la première, en décembre 1956, dans l'attaque des forces coloniales stationnées à la ferme Galiberg (banlieue de Tiaret), et la seconde, en février 1958, dans l'accrochage de la grande bataille de « Djbel El-Kifeh », entre Saïda et Balloul.

A l'indépendance, il assume des fonctions nationales (Corps préfectoral - Cadre supérieur au ministère de la Justice - Magistrat à la Cour suprême - Membre de la commission du premier plan de développement - Enseignant à l'université...) et internationales, notamment celles liées à la justice et au Droit humanitaire (expert en criminologie à l'ONU - Membre du Conseil d'administration de la défense sociale arabe - Observateur des élections dans les pays anciennement colonisés, notamment en Namibie).

Maître Benabdallah a plaidé dans les grands procès politiques et autres à l'étranger (Turquie, France, Belgique, Suisse, etc.).

Il a été parmi les fondateurs du « Croissant-Rouge Algérien », en 1962, de l'Association des juristes algériens en 1974 et de la fondation « Emir Abdelkader » en 1990. Il est actuellement président de l'Association des droits des peuples pour la paix et la solidarité internationale et membre de l'Institut international du Droit humanitaire.

Saïd Benabdallah est enfin l'auteur de plusieurs publications : « La justice du FLN pendant la guerre de libération » - « Les droits acquis des peuples anciennement colonisés » - « La Cour pénale internationale » - « Les réfugiés et le droit d'asile » - « La bataille de Djbel El-Kifeh » - « Le Moudjahid, symbole de la liberté » - « La violation des lois économiques » - « L'apport de la wilaya V Historique dans la préparation du Premier Novembre 1954 et l'action armée déterminante, en symbiose avec les autres wilayate ».